



**École Lucille-Teasdale**  
3975, rue Bouchette  
Montréal (Québec) H3S 2X1  
Téléphone : 514 736-8900  
Télécopieur : 514 736-8901

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale**  
**12 octobre 2021 à 18h**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lucille-Teasdale, tenue le 12 octobre à 18h via TEAMS.

**PRÉSENTES :**

Mme Marie Koné	Mme Pascalie Hanous
Mme Marie-Carmel Désir	Mme Martine Perron
Mme Jessica Eugénio	Mme Zohra Dib
Mme Maria Esther Chilquillo	Mme Maude Pollender
Mme Asli Ebru akgun	Mme Rosalind Wong

Formant quorum sous la présidence de Mme Marie Koné,

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

Madame Héléna Da Costa, Directrice  
Madame Nathalie Aumais, Directrice adjointe

**SONT ABSENTES :**

**Aucune absence**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La directrice déclare la réunion ouverte. Il est 18h.

**2. CHOIX DE LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE**

- Il est proposé par Mme Marie Koné de se présenter comme présidente
- Il est proposé par Mme Jessica Eugénio de se présenter comme vice-présidente
  
- Adoptée à l'unanimité

**3. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun représentant.

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme M. Koné que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

## **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2021 ET 16 SEPTEMBRE 2021**

Il est proposé par Mme M. Koné que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2021 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

### **Adoptée à l'unanimité**

Il est proposé par Mme M. Koné que le procès-verbal de la séance de l'assemblée générale du 16 septembre 2021 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

### **Adoptée à l'unanimité**

## **6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

- Listes de fournitures pour DGA et accueil approuver à la rentrée scolaire (voir point 8.2.1)

## **7. PAROLE AU PUBLIC (10 mnutes)**

Aucun

## **8. POINTS D'INFORMATION**

### **8.1.1 CONFIRMATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS POUR LES MEMBRES DU CE (FORMULAIRE À COMPLÉTER ET REMETTRE À LA DIRECTION (COURRIEL DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021)**

Mme H. Da Costa informe le CE que tous les membres ont remis le formulaire à compléter incluant les deux parents nommés substitut. Il n'y a aucun membre avec un conflit d'intérêt.

### **8.1.2 PLMU (politique local des mesures d'urgence)**

Mme H. Da Costa informe le CE que dans l'éventualité où uniquement notre école doit évacuer, le personnel et les élèves se rendront à l'école du Petit-Chapiteau. Si toutes les écoles devaient évacuées, le personnel et les élèves devraient se rendre à la Plaza Côte-des-Neiges.

Notre école recevra le personnel et les élèves de l'école du Petit-Chapiteau si leur école devait évacuer.

### **8.1.3 Agrandissement de l'école et autres chantiers**

Mme H. Da Costa informe le CE que le chargé du projet d'agrandissement a informé via courriel que l'agrandissement ne pouvait avoir lieu dans l'immédiat. Toutefois, un chantier prendra place au courant de l'été 2022 pour la rénovation de l'enveloppe extérieure, le remplacement des fenêtres et la réparation du mur de brique en cour arrière seulement. Un autre chantier aura lieu à l'été 2023 pour la façade avant de l'école.

#### **8.1.4 Projet éducatif 2018-2022 (compétence raisonner) : suivis**

Mme H. Da Costa informe le CE que cette année le suivi de l'actualisation du projet éducatif reprendra. Les enseignants ont reçu de nouveau un budget pour l'achat de matériel en mathématiques et ils seront rencontrés dans les semaines à venir afin mettre en place les moyens qui avaient été déterminés.

#### **8.1.5 Comité environnement**

Mme N. Aumais, responsable du comité environnement, informe le CE avoir fait une relance auprès de l'équipe école pour le recrutement de membres pour ce comité. Elle mentionne également qu'une charte des responsabilités sera mise en place pour le personnel et les élèves.

#### **8.1.6 ICS pour 2021-2022**

Mme H. Da Costa informe le CE qu'il y aura cette année une ICS (intervenante communautaire scolaire) attirée à notre école. Les parents ont déjà commencé à recevoir des courriels de sa part. Son nom est Mme Inès Ben Amor et elle est présente à l'école les lundis de 8h30 à 16h30 et disponible via téléphone durant la semaine. Il n'y aura aucun coût pour l'école cette année.

### **8.2 SUJET NÉCESSITANT UNE DISCUSSION (dossiers de décision)**

#### **8.2.1 Approbation de Mme M. Koné : listes de fournitures scolaires DGA et accueil**

CONSIDÉRANT qu'il était important que les élèves et les parents reçoivent le plus rapidement possible les listes de fournitures scolaires,

CONSIDÉRANT que l'âge des élèves a été connu uniquement à la rentrée,

Mme M. Koné à titre de présidente sortante a approuvé les listes de ces classes en début d'année.

IL EST PROPOSÉ par madame N. Aumais que les listes de DGA et accueil soient approuvées.

Pour : 10                      Contre :                      0                      Abstentions : 0

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.2.2 Budget de fonctionnement 2021-2022**

Mme H. Da Costa informe que le budget sera de 400\$. Elle informe le CE des possibilités d'usage :

- si les séances sont en présentiel , achat de café, jus, gâteries, etc.
- si les séances sont virtuelles, possibilité que le budget soit octroyé à des activités pour les élèves.

Un membre pose la question si le budget de fonctionnement a été dépensé en 2020-2021 ? La direction fera la vérification en en informera le CE à la prochaine rencontre.

IL EST PROPOSÉ par madame M. Perron que dans un premier temps le budget soit utilisé pour l'achat de gâteries ou autres lors des rencontres en présentiel sinon que le point soit à l'ordre du jour du mois de mars 2022 afin de déterminer à quelle(s) activité(s) le budget serait octroyé.

Pour : 10                      Contre :            0            Abstentions : 0

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.2.3 Budget de perfectionnement du CE 2021-2022**

Mme H. Da Costa informe le CE que le budget est de 400\$ pour 2021-2022. Il est demandé au CE ce que les membres souhaitent comme conférences ou autres perfectionnements.

CONSIDÉRANT que durant l'année 2020-2021, uniquement des conférences en mode virtuel ont eu lieu et quelles ont été appréciées par les parents,

IL EST PROPOSÉ par Mme M. Koné que la direction fasse des propositions pour des conférences virtuelles de préférence ou en présentiel et qu'une présentation soit faite lors de la prochaine rencontre.

Pour : 10                      Contre :            0            Abstentions : 0

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.2.4 Règles de régie interne 2021-2022**

Le document de travail avait été acheminé préalablement à la rencontre. Mme H. Da Costa revoir le document avec les membres et il y a discussion afin de valider certains éléments.

IL EST PROPOSÉ par Mme H. Da Costa que suite aux modifications que le document soit adopté.

Pour : 10                      Contre :            0            Abstentions : 0

**Adoptée à l'unanimité**

**8.2.5 Rapport annuel du CE pour 2020-2021**

Mme Koné présente le rapport annuel aux membres du CE. Elle avait également fait la même présentation lors de l'assemblée générale du 16 septembre 2021.

IL EST PROPOSÉ par Mme M. Koné que le rapport annuel soit adopté.

Pour : 10                      Contre :        0            Abstentions : 0

**Adoptée à l'unanimité**

**8.2.6 Planification des contenus en éducation à la sexualité 2021-2022**

Mme H. Da Costa présente la planification des contenus aux membres du CE et informe des deux organismes retenus soit : L'Anonyme et Accès-Sexologie.

CONSIDÉRANT que les contenus à enseigner en éducation à la sexualité sont obligatoires,

IL EST PROPOSÉ par Mme H. Da Costa que la planification déposée soit approuvée.

Pour : 10                      Contre :        0            Abstentions : 0

**Adoptée à l'unanimité**

**8.2.7 PTRDI 2022-2025 et acte d'établissement/ résolution en ligne**

Mme H. Da Costa met en partage son écran et tous les membres peuvent prendre connaissance de l'acte d'établissement et du PTRDI (plan triennal de répartition des immeubles).

IL EST PROPOSÉ par Mme H. Da Costa que la résolution soit complétée avec l'accord de tous.

Pour : 10                      Contre :        0            Abstentions : 0

**Adoptée à l'unanimité et la résolution a été complétée en ligne devant tous les membres.**

### **8.2.8 Sorties éducatives**

Mme N. Aumais informe le CE que les sorties se feront à coût zéro pour les parents.

CONSIDÉRANT que les sorties seront gratuites pour les parents,

IL EST PROPOSÉ par Mme N. Aumais que le CE pré approuve les sorties pour l'année et que Mme N. Aumais présente à chaque séance un tableau informant le CE des sorties effectuées selon les groupes et les budgets utilisés pour défrayer les sorties.

Pour : 10                      Contre : 0                      Abstentions : 0

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.2.9 Comité de parents utilisateurs au service de garde (Madame P. Hanous)**

Mme P. Hanous informe les membres du CE de la possibilité de mettre sur pied un comité d'utilisateurs au service de garde.

CONSIDÉRANT qu'il n'y a jamais eu de comité de parents utilisateurs à notre école,

CONSIDÉRANT que la technicienne du service de garde est membre du CE,

CONSIDÉRANT qu'il y a 5 parents membres du CE et que s'il y avait un problème, ils en seraient informés et amèneraient le point au CE,

IL EST PROPOSÉ par Mme M. Koné qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un comité utilisateurs au service de garde.

Pour : 9                      Contre : 0                      Abstentions : 1

**Adoptée majoritairement**

### **8.2.10 PLMU/ pratique de confinement**

CONSIDÉRANT que les pratiques ne sont pas obligatoires au CSSDM,

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de pratiques dans les dernières années (décision du CE),

IL EST PROPOSÉ qu'il n'y ait pas de pratique en 21-22.

Pour : 10                      Contre : 0                      Abstentions : 0

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.2.11 Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) 21-22**

Mme H. Da Costa présente la planification des contenus obligatoires réalisée par les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle.

IL EST PROPOSÉ par Mme H. Da Costa d'approuver la planification déposée.

Pour : 10                      Contre :        0                      Abstentions : 0

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.2.12 OPP : membres et fonctionnement**

Mme N. Aumais, responsable de l'OPP, informe le CE qu'actuellement il y a quatre parents au sein de l'OPP. Elle nomme les parents.

Une rencontre aura lieu en octobre.

Aucune décision.

#### **9. CORRESPONDANCE (Mme M. Koné)**

Aucune correspondance

#### **10. VARIA**

Aucun varia

#### **11. Prochaine rencontre : mercredi le 17 novembre à 18h via TEAMS**

#### **12. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h 54.

---

**Présidente**  
**Mme Marie Koné**

---

**Directrice**  
**Mme Hélène Da Costa**